

**Le Centre psychosocial  
Richelieu-Yamaska**

États financiers  
Au 31 mars 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska,**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LE CENTRE PSYCHOSOCIAL RICHELIEU-YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette inc.*<sup>1</sup>

Mallette inc.  
Société de comptables professionnels agréés

Saint-Hyacinthe, Québec  
Le 8 juin 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A113160

# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

### PRODUITS

|                        |              |              |
|------------------------|--------------|--------------|
| Subventions (annexe A) | 1 253 548 \$ | 1 202 397 \$ |
| Activités              | 7 468        | 1 231        |
| Dons                   | 1 350        | 1 854        |
| Intérêts et autres     | 4 449        | 1 931        |

---

**1 266 815**      **1 207 413**

### CHARGES

|   |         |         |
|---|---------|---------|
| Salaires et charges sociales                  | 878 847 | 856 335 |
| Abonnements, cotisations et publicité         | 3 124   | 2 179   |
| Assurances                                    | 11 902  | 4 608   |
| Combustible et électricité                    | 11 558  | 11 812  |
| Entretien et réparations                      | 17 314  | 21 491  |
| Formation                                     | 1 858   | 1 343   |
| Fournitures de bureau et papeterie            | 13 540  | 15 681  |
| Frais d'activités                             | 22 555  | 5 844   |
| Frais de déplacement                          | 13 884  | 10 263  |
| Loyer   | 29 851  | 28 622  |
| Réunions et colloques                         | 2 106   | 2 065   |
| Services professionnels                       | 27 063  | 23 151  |
| Site Web                                      | 6 747   | 3 357   |
| Taxes et permis                               | 8 110   | 11 796  |
| Télécommunications                            | 12 884  | 17 884  |
| Intérêts et frais bancaires                   | 2 067   | 1 495   |
| Intérêts sur la dette à long terme            | 34 625  | 35 876  |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 44 087  | 45 059  |

---

**1 142 122**      **1 098 861**

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS

**124 693**      108 552

### AUTRES PRODUITS (annexe B)

---

**28 985**      62 629

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

---

**153 678 \$**      171 181 \$

---

## Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

|   | Investi en<br>immobili-<br>sations<br>corporelles | Affecté   | Non<br>affecté | Total      | Total      |
|---|---|-----------|----------------|------------|------------|
| <b>SOLDE</b> , début de l'exercice                      | 552 660 \$  | 40 000 \$ | 252 728 \$     | 845 388 \$ | 674 207 \$ |
| Excédent (insuffisance) des<br>produits sur les charges | (44 087)  | -         | 197 765        | 153 678    | 171 181    |
| Investi en immobilisations<br>corporelles               | 32 517  | -         | (32 517)       | -          | -          |
| Affectations d'origine interne (note 9)                 | -   | 10 000    | (10 000)       | -          | -          |
| <b>SOLDE</b> , fin de l'exercice                        | 541 090 \$  | 50 000 \$ | 407 976 \$     | 999 066 \$ | 845 388 \$ |

# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

## BILAN

Au 31 mars

2022

2021

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

|                      |                |            |
|----------------------|----------------|------------|
| Encaisse             | 557 600 \$     | 391 594 \$ |
| Créances (note 4)    | 6 528          | 6 911      |
| Frais payés d'avance | 6 544          | 5 361      |
|                      | <b>570 672</b> | 403 866    |

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| <b>1 219 866</b>    | 1 257 148    |
| <b>1 790 538 \$</b> | 1 661 014 \$ |

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

|   |                |            |
|---|----------------|------------|
| Dettes de fonctionnement (note 7)                                 | 112 696 \$     | 111 138 \$ |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8) | 27 012         | 25 697     |
|   | <b>139 708</b> | 136 835    |

#### DETTE À LONG TERME (note 8)

|                |         |
|----------------|---------|
| <b>651 764</b> | 678 791 |
| <b>791 472</b> | 815 626 |


#### ACTIF NET


|  |                |         |
|--|----------------|---------|
| Investi en immobilisations corporelles | 541 090        | 552 660 |
| Affecté (note 9)                       | 50 000         | 40 000  |
| Non affecté (note 10)                  | 407 976        | 252 728 |
|  | <b>999 066</b> | 845 388 |

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| <b>1 790 538 \$</b> | 1 661 014 \$ |
|---------------------|--------------|

### ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 11 et 12)

Pour le conseil d'administration :

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

## Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges

153 678 \$ 171 181 \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles

44 087 45 059

197 765 216 240

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 13)

758 (4 752)

198 523 211 488

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles

(6 805) (12 579)

#### ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

(25 712) (24 462)

#### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

166 006 174 447

ENCAISSE, début de l'exercice

391 594 217 147

ENCAISSE, fin de l'exercice

557 600 \$ 391 594 \$

# **Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2022

---

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, soutient les gens vivant un problème de santé mentale dans leur recherche d'une meilleure qualité de vie par une approche de réadaptation psychosociale visant une intégration significative et durable dans la communauté.

Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### **2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES**

Au cours de l'exercice, l'Organisme a appliqué les nouvelles recommandations du Manuel de CPA Canada - Comptabilité relativement au chapitre 3856 « Instruments financiers ».

Ce chapitre a été modifié afin :

- D'ajouter de nouvelles indications sur le traitement comptable des instruments financiers contractés dans une opération entre parties liées;
- De mettre à jour les obligations d'information relatives aux risques.

Ces changements ont été appliqués rétrospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés, la présentation ou les informations à fournir aux états financiers.

### **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Comptabilisation des produits**

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsqu'elles ont lieu.



# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

---

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Aides gouvernementales

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les autres produits.

#### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, la durée ou les taux suivants :

|                                   | Méthodes d'amortissement | Durée ou taux |
|-----------------------------------|--------------------------|---------------|
| Bâtisse                           | solde décroissant        | 4 %           |
| Aménagement                       | linéaire                 | 10 ans        |
| Équipement informatique           | solde décroissant        | 30 %          |
| Mobilier de bureau et ameublement | solde décroissant        | 20 %          |

# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

### 4. CRÉANCES

|                         | 2022            | 2021            |
|-------------------------|-----------------|-----------------|
| Comptes clients         | 739 \$          | 1 161 \$        |
| Taxes à la consommation | 5 789           | 5 750           |
|                         | <b>6 528 \$</b> | <b>6 911 \$</b> |

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                      | 2022                |                              | 2021                |                     |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                      | Coût                | Amortis-<br>sement<br>cumulé | Valeur<br>nette     | Valeur<br>nette     |
| Terrain                              | 359 881 \$          | - \$                         | 359 881 \$          | 359 881 \$          |
| Bâtisse                              | 1 124 722           | 296 457                      | 828 265             | 862 776             |
| Aménagement                          | 3 774               | 2 457                        | 1 317               | 1 695               |
| Équipement informatique              | 72 706              | 57 463                       | 15 243              | 18 081              |
| Mobilier de bureau et<br>aménagement | 103 087             | 87 927                       | 15 160              | 14 715              |
|                                      | <b>1 664 170 \$</b> | <b>444 304 \$</b>            | <b>1 219 866 \$</b> | <b>1 257 148 \$</b> |

### 6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit sous forme de marge de crédit Solutions Libre-Affaires Visa Desjardins, sous forme de carte de crédit et sous forme de financement Accord D Affaires, d'un montant autorisé de 108 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 4,25 % et renouvelable annuellement.

# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

---

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

|                                       | <u>2022</u>       | 2021       |
|---------------------------------------|-------------------|------------|
| Comptes fournisseurs                  | <b>2 199 \$</b>   | 2 964 \$   |
| Salaires et vacances courus           | <b>88 403</b>     | 84 060     |
| Sommes à remettre à l'État            |                   |            |
| Retenues à la source et contributions | <b>22 094</b>     | 24 114     |
|                                       | <b>112 696 \$</b> | 111 138 \$ |

---

### 8. DETTE À LONG TERME

|  | <u>2022</u>       | 2021       |
|--|-------------------|------------|
| Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse d'une valeur comptable nette de 1 188 146 \$, remboursable par versements mensuels de 5 028 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5 %, renouvelable en octobre 2023 et échéant en octobre 2038 | <b>678 776 \$</b> | 704 488 \$ |
| Portion échéant au cours du prochain exercice  | <b>27 012</b>     | 25 697     |
|  | <b>651 764 \$</b> | 678 791 \$ |

---

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants, en tenant compte de la dette renouvelable :

|        |            |
|--------|------------|
| 2023 - | 27 012 \$  |
| 2024 - | 651 764 \$ |

### 9. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 10 000 \$ (2021 - 10 000 \$) pour l'entretien de la bâtisse pour ainsi porter le solde au 31 mars 2022 à 50 000 \$ (2021 - 40 000 \$). L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

---

### 10. SURPLUS NON AFFECTÉS

Les organismes soutenus financièrement par le PSOC peuvent accumuler, en surplus non affecté, jusqu'à 25 % des dépenses figurant aux états financiers, soit l'équivalent de trois mois d'activités. Cette marge de manœuvre tient compte, notamment, du fait que les organismes financés dans le cadre du PSOC reçoivent une avance de leur subvention au début du mois d'avril, ce qui évite que ceux-ci se retrouvent en manque de liquidité, lorsque le PSOC représente la majorité de leurs revenus annuels. Elle laisse également aux organismes communautaires une marge de manœuvre financière essentielle pour une gestion saine et efficace.

Habituellement, les organismes ayant un surplus accumulé non affecté supérieur à 25 % de leurs dépenses annuelles doivent justifier la portion des surplus non affectés dépassant ce 25 % lors de la reddition de comptes.

Dans le contexte de la COVID-19, la règle du 25 % pour les surplus accumulés non affectés ne s'applique pas pour l'analyse des documents de reddition de comptes des exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022, soit pour deux ans, si les surplus découlent du contexte de la pandémie.

Subséquemment à la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté, par voie de résolution, d'un montant total de 500 000 \$ pour le projet ÉpiSens. Le montant total sera réparti sur deux ans, soit 300 000 \$ en 2022-2023 et 200 000 \$ en 2023-2024. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 11. ÉVENTUALITÉ

L'Organisme a comptabilisé un montant de 17 906 \$ (en 2021) à titre de produit de subvention dans le cadre du programme Subvention salariale temporaire (SST). Cette subvention se rapporte à une demande qui n'a pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

### 12. ENGAGEMENTS

#### Baux et contrats

L'Organisme s'est engagé par baux et contrats jusqu'en juin 2026 pour la location de locaux et d'un photocopieur. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 130 456 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

|        |           |
|--------|-----------|
| 2023 - | 31 104 \$ |
| 2024 - | 27 214 \$ |
| 2025 - | 26 232 \$ |
| 2026 - | 26 232 \$ |
| 2027 - | 19 674 \$ |

# Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

---

### 13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

|                          | <b>2022</b>    | 2021       |
|--------------------------|----------------|------------|
| Créances                 | <b>383 \$</b>  | 354 \$     |
| Frais payés d'avance     | <b>(1 183)</b> | (4 904)    |
| Dettes de fonctionnement | <b>1 558</b>   | (202)      |
|                          | <b>758 \$</b>  | (4 752) \$ |

---

### 14. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Organisme réalise la majorité de ses produits auprès de deux organismes gouvernementaux (CISSS Montérégie-Centre et CISSS Montérégie-Est) soit 97,6 % (2021 - 94,1 %).

## Le Centre Psychosocial Richelieu-Yamaska

---

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

---

#### A - SUBVENTIONS

|   |              |              |
|---|--------------|--------------|
| CISSS Montérégie-Centre - Mission globale       | 734 442 \$   | 697 208 \$   |
| CISSS Montérégie-Est - Entente de services      | 501 770      | 493 868      |
| Emplois d'été Canada                            | 6 053        | 3 038        |
| Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport | 11 283       | 2 500        |
| Ville de Saint-Hyacinthe                        | -            | 5 783        |
|   | <hr/>        | <hr/>        |
|   | 1 253 548 \$ | 1 202 397 \$ |

---

#### B - AUTRES PRODUITS

|  |           |           |
|--|-----------|-----------|
| Aide gouvernementale - Fonds d'urgence pour l'appui<br>communautaire (Centraide) | - \$      | 44 723 \$ |
| Aide gouvernementale - Subvention salariale temporaire                           | -         | 17 906    |
| Indemnité d'assurances   | 28 985    | -         |
|  | <hr/>     | <hr/>     |
|  | 28 985 \$ | 62 629 \$ |

---